

délibération :
D_2018_8_2

L'an deux mille dix huit , le vendredi 14 septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 07 Septembre 2018

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 20

**Objet : Bilan du plan d'actions
communal Trame Verte et
Bleue 2016/2018**

Pouvoirs :

Madame BERTIN Nathalie a donné pouvoir à Monsieur BORRÉDON Richard

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame AUDUREAU-GROSS Peggy, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame BERTIN Nathalie, Madame SOULET Sandrine

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le bilan des actions Trame Verte et Bleue, exposé en Comité de Pilotage du groupe projet, le mardi 26 juin 2018. Ce dernier fait état des actions réalisées, en cours ou à mener.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Pour rappel, les actions étaient les suivantes :

- Action n°1 : Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- Action n° 2 : Création d'un festival participatif de la biodiversité (Journées de la biodiversité)
- Action n° 3 : S'appuyer sur la dynamique des thématiques nationales, régionales et locales
- Action n° 4 : Création d'un jardin partagé en cœur de bourg
- Action n° 5 : Réalisation d'une rubrique d'information sur la biodiversité et la TVB dans le guide des nouveaux habitants
- Action n°6 : Communiquer et contenir le développement des espèces exotiques envahissantes
- Action n°7 : Sensibiliser sur les enjeux concernant les déplacements de la faune et les activités humaines
- Action n° 8 : Vérification et obturation des poteaux téléphoniques creux
- Action n° 9 : Création d'aménagements favorables à la faune sur les espaces publics
- Action n° 10 : Inventaire et plan d'entretien des chemins communaux en faveur de la biodiversité
- Action n° 11 : Valoriser les pelouses calcaires de la commune
- Action n° 12 : Favoriser la plantation de haies
- Action n° 13 : Création et/ou restauration de mares ou de zones humides sur la commune

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **PREND ACTE** du bilan des actions menées en faveur de la biodiversité dans le cadre du Plan d'Actions Communal 2016/2018.

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 14/09/2018, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le - 2 OCT. 2018

Le Maire

Michel CARTERET.

